



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Cayenne, jeudi 6 juillet 2023

### **XIIème Commission mixte de coopération transfrontalière France-Brésil**

**Une commission, qui ne s'était pas réunie depuis 2019 en raison de la crise sanitaire, a constitué un temps fort des relations bilatérales renouvelées.**

La XIIème Commission mixte de coopération transfrontalière s'est tenue à Cayenne les 3 et 4 juillet 2023 sur la base de l'accord-cadre de coopération entre la France et le Brésil du 28 mai 1996.

Organisée conjointement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la préfecture de la région Guyane, elle a traité des coopérations transfrontalières en matière de défense, de sécurité, de migrations, d'environnement, de circulation des marchandises, de santé, d'éducation et de culture.

La délégation française était composée du préfet de la région Guyane, de la directrice des Amériques et Caraïbes du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministre-conseiller de l'ambassade de France au Brésil, du président de la Collectivité territoriale de Guyane, du député de la première circonscription de Guyane, du président du Grand conseil coutumier, du maire de Saint-Georges, du général commandant la gendarmerie de Guyane, d'une représentante du général commandant les Forces armées en Guyane et du procureur général près la cour d'appel de Cayenne.

La délégation brésilienne était composée du gouverneur de l'État d'Amapa, du directeur Europe du ministère des Relations extérieures du Brésil, du député fédéral pour l'État d'Amapa, de la présidente de la commission des relations extérieures de l'assemblée législative d'Amapa, du président du tribunal de Justice d'Amapa, du conseiller de l'ambassade du Brésil en France, du consul général du Brésil en Guyane, du président de l'agence de développement économique d'Amapa, d'un représentant du ministère fédéral de la justice et de la sécurité publique, ainsi que du commandant du bataillon frontière de Clevelandia.

Dans un contexte de nouvel élan donné au partenariat stratégique entre la France et le Brésil, comme en a témoigné la visite présidentielle du président Lula au président de la République les 22 et 23 juin derniers, la tenue de cette commission a permis de renforcer les liens bilatéraux sur plusieurs thématiques :

**Le nouveau règlement intérieur du Conseil du fleuve Oyapock** a été adopté à l'unanimité et ses neuf propositions ont été examinées une à une tout au long de la rencontre, manifestant ainsi l'importance de cette instance transfrontalière de consultation et de dialogue.

**En matière de sécurité et de défense**, il a été proposé de renforcer les opérations en miroir et les patrouilles conjointes pour lutter ensemble contre la criminalité transfrontalière dont l'orpaillage illégal et la pêche illicite. Un nouveau cadre législatif devrait être finalisé pour faciliter les échanges d'informations entre forces de sécurité et l'accès à des outils communs. Le renforcement des effectifs du centre de coopération policière à Saint-Georges devrait aussi constituer un nouvel axe de coopération entre les deux pays. Enfin, des pistes de renforcement de la coopération judiciaire franco-brésilienne ont été abordées.

**Sur le plan économique et des transports**, à la demande du partenaire brésilien, une expertise technique française a été proposée par les services de l'État en Guyane pour appuyer l'achèvement de la route brésilienne BR-156. La « commission mixte transports », fondée sur l'accord bilatéral du 19 mars 2014, devrait être prochainement relancée afin de contribuer ensemble au désenclavement régional. Les connexions bilatérales bénéficieront également de la réouverture de la ligne aérienne entre Cayenne et Belém et de la facilitation des accès maritimes réciproques.

**Des projets de coopération en matière environnementale, de santé, d'éducation et de culture** ont été présentés pour renforcer les liens régionaux sur le plateau des Guyanes.

**Les questions migratoires** ont été abordées par les deux parties afin de travailler ensemble sur un système permettant une conciliation des impératifs de circulation, de sécurité et de contrôle. À cet égard, des pistes concrètes ont été proposées par les deux partenaires pour faciliter les échanges et la coopération transfrontalière.

Les échanges bilatéraux informels tenus en marge de la CMT sur la coopération judiciaire et les transports sont un symbole de la reprise dynamique des coopérations entre la France et le Brésil.

Sur ces bases consolidées, le dialogue bilatéral se poursuivra par la tenue du 6ème conseil du fleuve prévu en novembre prochain à Oiapoque et lors de la XIIIème rencontre de la Commission mixte de coopération transfrontalière à Macapa, dont la tenue pourrait être envisagée dès l'année prochaine.

**Contact presse :**

**Service régional de la communication interministérielle**

[communication@guyane.pref.gouv.fr](mailto:communication@guyane.pref.gouv.fr)

[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)